

SAISON SPORTIVE 2026 / 2027

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ARBALETE MATCH

DATES

Samedi 14 et dimanche 15 novembre 2026

LIEU

STAND DE TIR DE PONTOISE

Fond Saint Antoine - 95300 PONTOISE - Tel 09 53 29 95 00

EPREUVES

107 : ARBALETE MATCH 10 m

CATÉGORIES ET SURCLASSEMENTS

Suivant directives de la F.F.Tir

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Toutes les épreuves se dérouleront suivant le règlement de la F.F.Tir

ARBITRAGE

L'arbitrage sera organisé par la commission départementale d'arbitrage du Val d'Oise.

ATTRIBUTION DES POSTES DE TIR

Il se fera par tirage au sort.

HORAIRES DES SERIES ET PLAN DE TIR

Le CDTir 95 se réserve le droit de modifier le nombre ou les horaires des séries en fonction du nombre de participants.

Le plan de tir définitif sera adressé à chaque association participante dans les jours suivants la date limite des engagements. Toute erreur ou omission devra être immédiatement signalée par courriel à l'adresse competitions.cdt95@outlook.fr

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront sur ISIS WEB par les présidents ou responsables compétition de chaque club.

Les inscriptions en ligne seront ouvertes à partir du **samedi 24 octobre 2026 à 10h00**.

La clôture des inscriptions est fixée au **dimanche 1er novembre 2026 à 23h59**.

Pour toute question ou problème d'inscription, veuillez contacter le responsable des compétitions par mail à l'adresse suivante : competitions.cdt95@outlook.fr

Pour les équipes, les fiches d'inscription sont à retourner par mail pour le vendredi 13 novembre 2026 au plus tard.

LIEU DIT LES FONDS CHANGY 95700 ROISSY EN FRANCE

Association Régie par la Loi de 1901. Déclarée le 25 août 1969. J O n°220 du 19.09.1969

Agréée Ministère Jeunesse et Sports sous le numéro 12325

Site internet <http://www.cdtir95.fr>

TARIFS DES ENGAGEMENTS :

Ce championnat est ouvert aux tireurs, licenciés de la F.F.Tir, des sociétés ou sections de tir du Val d'Oise à jour de leurs cotisations 2026/2027 avec la Fédération Française et le Comité Départemental de Tir du Val d'Oise.

Les inscriptions des tireurs d'une association non en règle avec le CDTir95, ne seront pas prises en compte.

Junior 10 euro par épreuve
Autres catégories 15 euro par épreuve

**Règlement par virement ou chèque à adresser à : CDTIR 95 chez Madame L. DOMETTE
3 rue des Longues Raies - 95130 Franconville-la-Garenne**

CLASSEMENT

Individuel : dans chaque catégorie (JG / D1 / S1)

RÉCOMPENSE

Individuelle : diplôme aux trois premiers dans chaque catégorie

Ils seront remis aux Présidents de club lors de l'Assemblée Générale annuelle du CDTir 95.

PIÈCES RÉGLEMENTAIRES

Seuls peuvent participer les tireurs :

- En possession de la licence Fédérale 2026/2027 portant validation du président du club
- Inscrits à la compétition concernée

NOUS VOUS CONSEILLONS DE VOUS PRÉSENTER, POUR LES FORMALITÉS, 45 min AVANT LE DÉBUT DE VOTRE SÉRIE.
--

Pour la commission sportive
Emma PELISSIER